



*Ministère
de la Communauté française*

CIRCULAIRE N° 2998

DU 27/01/2010

Objet : Campagne de sensibilisation des étudiants de secondaire aux métiers de l'informatique

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Secondaire ordinaire et spécialisé.

Période : Année scolaire 2009-2010

- A Monsieur le Ministre, Président de la Commission ;
Communautaire française chargé de l'enseignement ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Membres des services d'Inspection ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements secondaires, ordinaires et spécialisés subventionnés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé ou subventionné par la Communauté française ;
- Aux Membres du Service général d'Inspection ;

Pour information :

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de parents.

Autorités : Ministre de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale

Signataire(s) : Marie-Dominique Simonet

Gestionnaires : Cabinet de la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale

Personne-ressource :

Jean-Paul Hogenboom - 02/801.78.80 — jean-paul.hogenboom@gov.cfwb.be

Nombre de pages : 1 page

Téléphone pour duplicata : Service des circulaires de la Communauté française

Mots-clés : sensibilisation — métiers de l'informatique — informatique - Agoria

Concerne : Campagne de sensibilisation des étudiants de secondaire aux métiers de l'informatique.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,
Madame la Préfète, Monsieur le Préfet,

Comme vous avez pu le lire dans la presse, la campagne d'information des étudiants du secondaire aux métiers de l'informatique, initiée par la fédération de l'industrie technologique Agoria, a rencontré un premier succès auprès d'une trentaine d'établissements. Les étudiants de la dernière année du 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire ont pu obtenir des informations précises sur les métiers de l'informatique données par des professionnels, heureux de partager avec les jeunes les richesses et possibilités de leur profession, par ailleurs très demandée sur le marché de l'emploi.

Cette campagne soutenue financièrement la Communauté française se poursuit bien sûr au-delà de cette première semaine !

Les professionnels de l'informatique restent jusqu'en mars 2010 à la disposition des écoles qui feront la demande d'une séance d'information sur ce sujet. Des visites d'entreprises du secteur seront également organisées au mois de mars pour les étudiants motivés.

Dans le cadre de la promotion des filières porteuses conduisant à des métiers valorisants qui restent en pénurie en Communauté française, nous vous invitons à participer à cette initiative en inscrivant votre école au moyen du formulaire ci-annexé à adresser à Agoria.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame la Préfète, Monsieur le Préfet, en l'expression de nos sentiments distingués

La Ministre



Marie-Dominique SIMONET

Formulaire d'inscription à une séance d'information sur les métiers de l'informatique donnée dans l'école par un professionnel de l'informatique

A renvoyer par fax au n° 071/23 57 03 à l'attention de Maria Giancola ou par e-mail à maria.giancola@agoria.be ou gilbert.wauthier@agoria.be

Nom de l'école

Adresse :

Tél. : E-mail :

Nom du responsable (direction, « coordinateur informatique ») dans l'école pour prise de rendez-vous :

E-mail : GSM :

Classes ciblées pour l'information :

Période souhaitée (entre novembre et mars) ou date :

Remarques ou souhaits de l'école :